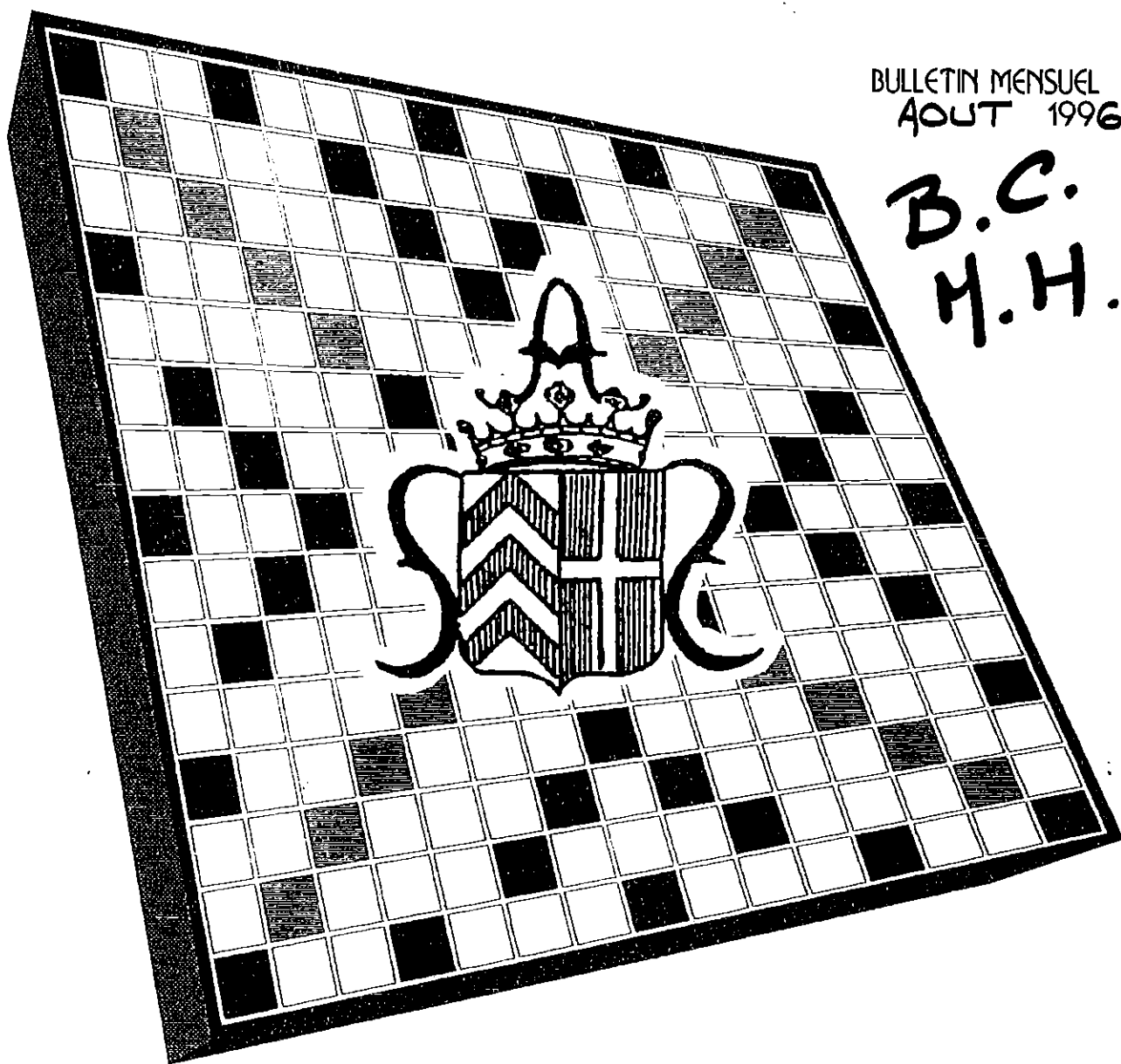


A S S O C I A T I O N  
S O N E G I E N N E  
D E S C R A B B L E

BULLETIN MENSUEL  
AOUT 1996

B.C.  
M.H.



*Un jeu pour tous*  
■ ■ ■ ➔ *en famille*  
■ ■ ■ ➔ *en compétition*  
■ ■ ■ ➔ *en solitaire*

H. J. H. J.

# CALENDRIER DES AMICALES ET INTERCLUBS

## RONDES

### SEPTEMBRE

Mardi 3            *Amicale de reprise*  
 Mardi 10           *Amicale*  
 Mardi 17           *Amicale*  
                       D 2 : S.A.S. - SON A  
 Mardi 24           *Amicale*  
 Jeudi 26           D 4 : SON C - SON D

Ronde 1

### OCTOBRE

Mardi 1            *Amicale*  
 Mardi 8            D 2 : SON A - KIHUY A  
 Lundi 14           D 4 : ROY C - SON B  
 Mardi 15           *Amicale*  
 Jeudi 17           D 4 : SON D - GIB B  
                       D 4 : JAQ B - SON C  
 Mardi 22           D 2 : SON A - YOD B  
 Mardi 29           *Amicale*

Ronde 2

Ronde 3

### NOVEMBRE

Mardi 5            D 4 : LOU B - SON C  
                       D 4 : SON B - BRA D  
 Jeudi 7            D 4 : SON D - TIL  
 Mardi 12           *Amicale*  
 Mardi 19           *Amicale*  
 Vendredi 22       D 2 : ACJ - SON A  
 Mardi 26           *Amicale*  
                       D 4 : LOU B - SON D  
 Jeudi 28           D 4 : SON C - GIB B  
 Vendredi 29       D 4 : JAQ D - SON B

Ronde 4

Ronde 5

### DÉCEMBRE

Mardi 3            *Amicale*  
 Jeudi 5            D 2 : SIR A - SON A  
 Mardi 10           D 4 : SON B - MAR  
 Jeudi 12           D 4 : SON C - TIL  
                       D 4 : JAQ B - SON D  
 Mardi 17           *Amicale*  
 Jeudi 26           AMICALE DU CENTRE

Ronde 6

### JANVIER 97

Mardi 7            *Amicale*

Ronde 7

SEPTEMBRE

Dimanche 8  
14h

**Tournoi des Chiens**

Dotation : Coupe au premier de chaque série. Tombola gratuite.  
Lieu : Complexe sportif de Florennes.  
Inscription : 250 F (150 F pour les moins de 18 ans) à virer au compte  
360-0300317-11 de Joseph Hénuzet  
Renseignements : Joseph HÉNUZET ☎ 071/65.52.08  
Jacques FRANSSSEN ☎ 071/68.90.40  
Préciser fumeur ou non-fumeur.

Samedi 14  
14h

**Tournoi de l'Anchamjam**

Dotation : Coupe au premier de chaque série.  
Lieu : Collège Notre-Dame de la Paix à Erpent.  
Inscription : 300 F (200 F pour les moins de 18 ans) à virer au compte  
000-0389906-63 de Roger Hosselet avant le 5 septembre  
Renseignements : Roger HOSSELET ☎ 081/30.56.58  
Préciser fumeur ou non-fumeur.

Dimanche 15  
14h /

**Coupe des Dames (organisée par le club Ma Campagne) - (60 places)**

Dotation : Coupe pour la gagnante. Prix pour tous.  
Lieu : Salle Saint-Marc, avenue De Fré, 74 à 1180 Uccle.  
Inscription : 350 F (à virer au compte 310-1158138-44 du club Ma Campagne avant  
le 4 septembre  
Paiement sur place = 400 F  
Renseignements : avant le 15/08 - Philippe DUCHENNE ☎ 02/376.31.84  
après le 15/08 - Monique Mulpas ☎ 02/376.48.49  
- Maud Vervloedt ☎ 02/345.66.96  
Interdiction de fumer dans la salle.

Dimanche 22  
14h

**Challenge de Wallonie (organisé par le Kihuy)**

Dotation : Challenge. Coupe au premier de chaque série.  
Lieu : Internat de l'État « L'Europe », quai d'Arona à 4500 Huy.  
Inscription : 300 F (juniors = 150 F) à virer au 001-0533585-64 du Kihuy  
avant le 13 septembre.  
Renseignements : Christiane DESSART ☎ 085/21.41.33  
Marie-Magdeleine WALCH ☎ 085/25.01.84  
Préciser fumeur ou non-fumeur.

Samedi 28  
14h précises

**Tournoi du Scrabblero**

Dotation : Lots pour tous. Très belle dotation suivant classement.  
Lieu : Salon communal de Marchienne-au-Pont.  
Inscription : 425 F à virer au 210-0470227-23 du Scrabblero avant le 18/09  
Renseignements : Francis FONTAINE ☎ 071/31.79.87  
Préciser fumeur ou non fumeur.  
Ce tournoi sera suivi d'une manche du challenge « Mort Subite »

OCTOBRE

Samedi 5  
Dimanche 6  
14h

**Championnats de 7<sup>e</sup> série**

Les renseignements seront disponibles auprès des responsables des clubs et au secré-  
tariat FBS.

Samedi 12  
14h

**Tournoi de l'Angle Roi (4<sup>e</sup> série et suivantes)**

Dotation : Prix au premier de chaque catégorie.  
Lieu : Château de Péralta, rue de l'Hôtel de ville, 6 à Angleur.  
Inscription : 300 F - paiement sur place  
Renseignements : Augusta ANSAY ☎ 041/65.51.64  
Préciser fumeur ou non fumeur.

# CATÉGORIES CLUB

## CATÉGORIE A

1	COPPENS	Benoît
2	DEMAURY	Pierre
3	FOUCART	Francis
4	LERICHE	Xavier
5	LACMAN	Éric
6	COQUELET	Patrick
7	SIMON	Johanny
8	LAMBERT	Françoise
Ass.	LEROY	Paul
Ass.	BINARD	Donatienne

## CATÉGORIE B

1	LEGRAND	Marcelle
2	LÉGER	Éveline
3	MAMBOUR	Michel
4	SOTTIAUX	Marc
5	SIMON	Tanguy
6	SOTTIAUX	Benjamin
7	HELLEMANS	Michèle
8	MATHIEU	Bernard
9	HOPER	Armand
10	CAUCHIES	Paulette
11	DEMAURY	Rolande
12	DRUET	Claudine
13	CANONNE	René
14	LAMBERT	Charles
15	GRÉGOIRE	Jacqueline
16	COPPENS	Jean
Ass.	SEMPOT	Christian
Ass.	DELGRANGE	Michaël

## CATÉGORIE C

1	VERSTRAETEN	Jeanne
2	MAUROIS	Didier
3	MOREAUX	Anne-Marie
4	LAUNOIS	Thérèse
5	GOLINVAUX	Numa
6	SOTTIAUX	Matthieu
7	VAN DEN BROECK	Nanette
8	COQUELET	Monique
9	DUJARDIN	Dorothy
10	LERAT	Marc
11	LERAT	Jean-Noël
12	LAUZERO	Marie-Claude
13	SAUTOIS	Marie-Claire
14	MERCIER	Arnaud
15	FRAITEUR	Élisabeth
16	GREER	Claire-Marie
17	LECLERCQ	Emmanuel
--	JOSSE	Jacqueline
--	VARLEY	Augusta

# CLASSEMENT FÉDÉRAL

## 2ÈME SÉRIE

21 GOPPENS BENOÎT

## 3ÈME SÉRIE

38 BINARD DONATIENNE  
69 SEMPOT CHRISTIAN

## 4ÈME SÉRIE

15 DEMAURY PIERRE  
18 LAMBERT FRANÇOISE  
23 LEROY PAUL  
30 SIMON JOHANNY  
34 HOPER ARMAND  
50 LEGRAND MARGELLE

## 5ÈME SÉRIE

2 MAMBOUR MICHEL  
14 LERICHE XAVIER  
38 DELGRANGE MICHAEL  
43 FOUCART FRANCIS  
52 LÉGER ÉVELINE  
74 JOSSE JACQUELINE  
78 COQUELET PATRICK  
88 CAUGHIES PAULETTE  
Ass. LAGMAN ÉRIC

## 6ÈME SÉRIE

5 LAMBERT CHARLES  
42 SIMON TANGUY  
68 HELLEMANS MICHÈLE  
73 GOLINVAUX NUMA  
88 MAUROIS DIDIER  
108 GOPPENS JEAN  
122 DRUET CLAUDINE  
133 SOTTIAUX MARG

## 7ÈME SÉRIE

2 VERSTRAETEN JEANNE  
14 SOTTIAUX BENJAMIN  
16 SOTTIAUX MATTHIEU  
20 MOREAUX ANNE-MARIE  
37 CANONNE RENÉ  
43 COQUELET MONIQUE  
70 LAUNOIS THÉRÈSE  
109 VAN DEN BROECK NANETTE  
156 DUJARDIN DOROTHY  
278 GRÉGOIRE JACQUELINE  
319 GREER CLAIRE-MARIE  
382 FRAITEUR ÉLISABETH  
448 LERAT JEAN-NOËL  
467 LERAT MARG

# INTERCLUBS : SÉRIES ET ÉQUIPES TYPE

DIVISION II	DIVISION IV D	DIVISION IV B
<p>SAS            KIHUY A            YOD CLUB B            ANCHAMJAN A            SIRIUS A            MATO LETTRES A            BRAINE TRUST B            WATERLOO B            MJA A            LOUVE A            SABLIER B</p> <p><b>SOIGNIES A</b>            - Johnny  <del>Benjamin</del>            - Benoît            - Francis            - Xavier ?            - Christian            - Michaël            - Pierre</p>	<p>SCRABBLEROY C (Roy)            BRAINE TRUST D (Bra)            JAQUEMART D (Jaç)            MARCINELLE A (Mar)</p> <p><b>SOIGNIES B</b>            - Françoise            - Charles            - Marcelle            - Paulette            - Armand            - René            - Jacqueline J.            - Paul            (Éveline)</p>	<p>SCRAGIBI B (Gib)            JAQUEMART B (Jaç)            LOUVE B (Lou)            TILLEUL (Til)</p> <p><b>SOIGNIES C</b>            - Claudine            - Claire-Marie            - Jean            - Élisabeth            - Numa            - Thérèse            - Dorothy            - Michèle ou            Jacqueline G ou            Jeanne</p>
		<p><b>SOIGNIES D</b>            - Marc            - Benjamin            - Matthieu            - Emmanuel            - Michel            - Tanguy            - Nanette            - Anne-Marie</p>

# Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur (CD) de la FBS du 29 juillet 1996

Étaient présents: Francis CHARLIER, Président, Léon LECAT, Secrétaire général (SG), André VAN BUGGENHOUT, Président de la Commission des Règles et Lili-ges de jeu (CRLJ), Philippe DUSART, Président de la Commission des Championnats, des Tournois et du Classement (CCTC), Pierre LEMPEREUR, Jean-Luc GREVESSE, Membres.

Étaient excusés: Fabrice MAROTTE, Président de la Commission des Interclubs (CI), Michel DEINEKO, Membre.

Était absente: Catou FORTEMPS de LONEUX, Présidente de la Commission d'Information et de Promotion (CIP).

## 1. FISF

Le Président fait rapport des débats de l'Assemblée Générale de la FISF qui s'est tenue à la fin des championnats du monde à Aix-les-Bains.

Il a été décidé de :

- l'organisation d'un simultané pan-africain dans le courant du deuxième trimestre 1997 visant à sélectionner les meilleurs joueurs africains aux championnats du monde à Saint-Hyacinthe.
- la répartition d'une aide financière d'environ 500.00 FB entre les quatre fédérations fondatrices permettant le remboursement de certains frais engagés dans le cadre de la promotion du scrabble.

Cette Assemblée Générale a procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration et du Comité Directeur.

Présidence : Francis CHARLIER.

Vice-Présidence : Michèle GINGRAS (FQSF) - Patrice Jeanneret (FSS).

Secrétariat Général : Jacqueline COUPET (FFS).

Trésorerie : Léon LECAT (FBS).

En application des statuts de la FISF, le Président élu ne pourra plus exercer

simultanément la fonction de président d'une fédération nationale.

## 2. Secrétariat Général

Les membres du Comité Directeur félicitent l'ensemble des sélectionnés pour leur prestation aux championnats du monde à Aix-les-Bains. Ils se réjouissent des titres décrochés par Christian PIERRE et Simon LAMBERT.

Le Comité Directeur réfléchit sur les moyens à mettre en œuvre en vue des championnats du monde 1997. La sélection de 18 à 20 joueurs (toutes catégories confondues) semble être envisageable.

Suite à la décision prise lors de l'assemblée générale de la FISF, les membres du Comité Directeur, lors de la prochaine réunion, seront amenés à enregistrer la démission de Francis CHARLIER et à coopter à la présidence, en vertu des statuts de la FBS, article 7g, la personne qu'ils estimeront la plus qualifiée, pour un terme courant jusqu'à l'Assemblée Générale suivante.

## 3. Commissions Techniques

### 3.1. CRLJ.

André VAN BUGGENHOUT fait rapport des décisions prises par la Commission du Règlement de la FISF :

Modification sur la validité des tirages.

Le maintien de la règle actuelle est adopté compte tenu des résultats de la consultation des clubs des diverses fédérations nationales.

Référence alphanumérique.

Le joueur utilisant l'alphanumérique ne doit plus nécessairement écrire son mot en entier en cas de prolongement d'un mot déjà sur la grille. Trois lettres de raccord suffisent.

Points à accorder au joueur répétant une nullité pour laquelle il n'a pas été prévenu en temps utile.

La Commission décide le retour à la moyenne. Le joueur reçoit donc la

moyenne des scores obtenus par les autres joueurs relevant du même arbitre (bonification pour solo et zéros inclus) sans toutefois pouvoir marquer plus de points que le plus haut score effectivement joué, inférieur ou égal à sa solution.

### 3.2. CIP.

Le comité des jeunes de la FISF déplore l'absence de représentant de la FBS à la réunion d'Aix-les-Bains.

Le comité directeur se réjouit de la participation du SABLIER à «Retrouailles 96» qui se déroulera à Liège, par de la Boverie les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre prochains.

### 3.3. CCTC.

Les championnats de 6<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> séries restent à attribuer.

Les clubs souhaitant ouvrir un centre à l'occasion du simultané mondial du 11 janvier 1997 sont invités à le signaler au président de la commission.

### 3.4. CI.

Le président de cette commission a signalé l'inscription de 102 équipes aux championnats interclubs.

Le calendrier de cette compétition sera inséré dans le prochain scrabbleur et les dossiers seront transmis sous peu aux responsables des clubs.

## 4. Divers

Le Festival de Bruxelles 1997 se déroulera à nouveau dans les salons de l'hôtel Sheraton.

Suite aux nombreuses demandes actuelles, le comité directeur réfléchit sur l'éventualité de l'installation d'un site scrabble sur Internet. Chacun est invité à réfléchir sur les informations qu'il souhaiterait y trouver et d'en faire part au secrétariat FBS.

La prochaine réunion du CD est fixée au lundi 2 septembre 1996 à 18h00 dans les locaux de la FBS.



# 4EME TOURNOI DU SONNÉ 1997

1. Se joue sur 15 amicales (rondes), les mardis des semaines sans interclubs; ces dates seront publiées dans la revue du club.
2. A chacune de ces rondes, les joueurs présents à 19 h 50 précises sont appariés en matchs selon leur classement dans le tournoi, les mieux classés se rencontrant. A la première ronde, les appariements se font en fonction du classement en pourcentage de la saison précédente.
3. Il n'y a pas de handicap.
4. Pour gagner le match il faut creuser un écart au moins égal à 3 % du top, si l'écart est inférieur, c'est un match nul.
5. Pour être classé, il faut participer à 7 rondes au moins (être "bye" ou arbitrer vaut une participation). On peut entrer dans le tournoi jusqu'à la 9ème ronde. En cours de tournoi, si un joueur ne peut plus atteindre les 7 participations requises, il n'est plus apparié.
6. Chaque joueur débute dans le tournoi avec 1.000 points.
7. S'il y a un nombre impair de joueurs à une ronde, le joueur le moins bien classé est "bye". Attention, on ne peut l'être qu'une seule fois.
8. Etre "bye" rapporte 35 points et arbitrer rapporte 25 points.
9. Selon le résultat du match, les points ajoutés ou soustraits le sont en fonction de la différence de points entre eux au classement (d'après le tableau ci-dessous).
10. Toute participation à une ronde rapporte 10 points.
11. 2 joueurs ne peuvent se rencontrer qu'une fois dans les 8 premières rondes et éventuellement une seconde fois dans les 7 dernières.
12. Le tournoi du Sonné est doté d'un "Challenge du Sonné" remis en jeu chaque année; pour le gagner définitivement, il faut l'emporter 3 fois consécutivement ou non.
13. Des coupes sont attribuées aux 1ers des catégories B et C.
14. En cas d'ex-aequo, le départage se fera par le nombre de participations puis, si nécessaire, par leurs résultats entre eux.

## TABLE POUR L'ATTRIBUTION DES POINTS

Différence en points	A	B	C
0 à 4	50	50	0
5 à 14	49	51	1
15 à 24	48	52	2
25 à 34	47	53	3
35 à 44	46	54	4
45 à 54	45	55	5
55 à 64	44	56	6
65 à 74	43	57	7
75 à 84	42	58	8
85 à 94	41	59	9
95 à 104	40	60	10
105 à 114	39	61	11
115 à 124	38	62	12
125 à 134	37	63	13
135 à 144	36	64	14
145 à 154	35	65	15
155 à 164	34	66	16
165 à 174	33	67	17
175 à 184	32	68	18
185 à 194	31	69	19
195 à 204	30	70	20
205 à 214	29	71	21
215 à 224	28	72	22
225 à 234	27	73	23
235 à 244	26	74	24
245 à 254	25	75	25

A : tarif à appliquer si le mieux classé l'emporte

B : tarif à appliquer si le moins bien classé l'emporte

C : tarif à appliquer en cas de match nul au bénéfice du moins bien classé

La ronde 1 est fixée au mardi 10 septembre 1996.

Remise des coupes lors du souper du club.

Comme vous le voyez, formule simple et de bon goût !

Bonne chance à tous

# RÈGLEMENT DE LA COUPE DU CLUB 1996 - 1997

1. Tout membre de l'Association Sonéguenne de Scrabble peut participer à la compétition sus-mentionnée s'il est en règle de cotisation.

2. Tout point non prévu dans le présent règlement et tout point litigieux seront tranchés par le comité directeur du club.

3. Pour chaque match, un handicap est attribué au joueur dont le pourcentage au classement général de la saison précédente (juin 1996) est le plus bas.  
Ce handicap se calcule de la façon suivante :

$$\text{handicap (en points)} = A \times 9, \text{ handicap } \underline{\text{limité à 70 points}}$$

où A est l'écart en pourcentage entre les 2 joueurs au classement général de la saison précédente.

4. Le tableau des rencontres sera déterminé par tirage au sort.  
Un premier tour éliminatoire servira à constituer 2 poules distinctes :

- une poule reprenant tous les vainqueurs
- une poule reprenant tous les éliminés.

Chaque match se joue par élimination directe et le vainqueur est le joueur ayant obtenu le plus de points, handicap compris (cf point 3) mais limité au top de la partie.

Remarque : si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, il sera nécessaire de procéder à une phase qualificative de façon à sélectionner 32 joueurs. Le principe de sélection est donné en annexe.

5. En cas d'égalité entre 2 joueurs, un tour de barrage sera organisé après la partie (partie au coup par coup avec élimination du moins bon score).

6. En cas d'absence :

6.1. un seul joueur absent pendant la période de qualification sera considéré forfait;

6.2. les 2 joueurs absents ou n'ayant pu se rencontrer pendant la période de qualification : le joueur qui a participé au plus grand nombre d'amicales, à la condition qu'il soit présent à la date de clôture, sera qualifié. Dans le cas contraire, le qualifié sera désigné par tirage au sort.

7. Les matchs entre les joueurs se dérouleront lors des amicales; en outre, lorsque 2 joueurs sont présents, ils doivent obligatoirement disputer leur match.  
En cas d'impossibilité, les joueurs peuvent d'un commun accord décider de se rencontrer lors d'un interclubs, voire d'un tournoi (le principe de calcul du handicap le permet).

8. Pour chaque tour, une date fixe sera proposée pour le déroulement de tous les matchs (ceci dans le but d'éviter des confusions avec les autres compétitions et de simplifier le suivi des matchs).  
En cas d'impossibilité, les joueurs pourront néanmoins disputer leur match endéans la date de clôture du tour selon le tableau ci-dessous :

	Date proposée	Date ultime de clôture
Phase qualificative	-	29 / 10 / 96
1er tour	-	07 / 01 / 97
1/8 ème de finale	21 / 01 / 97	25 / 02 / 97
1/4 de finale	25 / 03 / 97	08 / 04 / 97
1/2 finale	13 / 05 / 97	20 / 05 / 97
FINALE	02 / 06 / 97	-

#### ANNEXE : PHASE QUALIFICATIVE - PRINCIPE

Si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, une phase qualificative préliminaire sera organisée de façon à sélectionner 32 joueurs.

Pour fixer les idées, supposons qu'il y ait 37 joueurs inscrits dont 4 nouveaux membres. Les joueurs concernés par la phase qualificative (au nombre de 10 dans l'exemple considéré) seront :

- d'une part, les 4 nouveaux membres
- d'autre part, les joueurs non classés complétés si nécessaire par les moins bien classés de la saison précédente, à concurrence de 6.

Un tirage au sort sera effectué entre ces 10 joueurs et la phase qualificative les opposera selon le principe habituel de la coupe.

Les 5 vainqueurs viendront s'ajouter aux 27 sélectionnés d'office ("têtes de série") et le premier tour de la coupe pourra alors débiter avec un effectif de 32 joueurs.

LES PROPOS DU BLAPS:

# AIX-PRESSE

*Le canard des 25èmes Championnats du Monde de Scrabble*

Parmi les 621 participants, Benoît, Donatienne, Pierre, Xavier Johanny, Marcelle, Dorothy, Numa, Nanette, Anne-Marie, Michel, Paul et Jacqueline, Eveline, Paulette, Jeanne, Jacqueline, Monique, Marc et Marie-Pierre, Matthieu, Charles et Françoise.

Cela devient presque une tradition, une bonne vingtaine de scrabbleurs sonégiens privilégiés ont pu, encore cette année, participer aux Championnats du Monde. Les 25èmes, qui se déroulaient à Aix- Les-Bains.

AIX-LES-BAINS, charmante petite ville de Savoie, remplie de fleurs, d'espaces verts, de jeux d'eaux et de petits vieux des plus croulants, mais gentils comme tout, qui y viennent soigner leurs bobos, comme déjà les Romains, il y a plus de deux mille ans(ils n'étaient pas si fous que ça!).

## SAMEDI 13 JUILLET

Journée de l'"accueil"! On ne peut pas dire qu'il <sup>me</sup>soit pas bon, il est inexistant!. Les premières inscriptions sont faites sur des feuilles volantes parce que rien n'est prêt, mais petit à-petit, tout se met en place, dans la bonne humeur. Dans le grand hall du Casino, les éternels marchands du temple qui vendent des super-gadgets, qui nous feront devenir des super-champions...à les en croire...

## DIMANCHE 14 JUILLET

On profite de la matinée pour essayer de savoir qui joue où. C'est le grand hic de ces jeux, les très nombreux participants(621 en open et 253 paires) sont répartis dans trois bâtiments différents (le Casino, le Parc-Hotel et le Cercle des Congrès) dont un à plus d'un km des deux autres. Cela crée une sorte de discrimination entre les joueurs qui n'est pas ressentie quand on joue tous dans la même salle. C'est très frustrant de ne pas pouvoir discuter "à chaud" de la partie qui se termine, avec ses coéquipiers. Heureusement les sonégiens, qui ne sont avarés ni d'amitié ni de convivialité, n'en ont pas trop souffert.

A 14 H, 1ère PARTIE DE L'OPEN  
Quelques difficultés avec ALUNIFERE 94 points(sous-top à 74)  
ASKARI 75 (sous-top à 51) et SWEATER.

A 17 H, 1ère MANCHE DES PAIRES  
Pas trop difficile à part FLIBUSTA, mais il y avait FLIBUSTE pour 20 points de moins.

Le soir, traditionnels feu d'artifice et bal musette, 14 JUILLET oblige.

( )

( )

## LUNDI 15 JUILLET.

Dure journée en perspective, elle débute à 2h10 du matin par un tremblement de terre, épïcentre à Annecy, mais perçu par certains d'entre nous.

Il commence à faire très chaud, on nous avait parlé d'un micro climat... (il est plutôt macro, 28 à 32 ° à l'ombre.)

A 10H, 2e PARTIE DES PAIRES

Un tirage tordu avec 5 scrabbles presque en suivant: TORSADES, MENTHOLS, URINOIRS, ECLAFANT et TUMORAUX, et le reste à l'avenant, ...passons.

A 14H 3e PARTIE DES PAIRES

Pas dure-dure, il fallait voir EXOGAME 69 points (sous-top à 64) et AVI en benjamin de FAUNE, 42 (sous-top 37), le reste était faisable.

A 17h 2e MANCHE DE L'OPEN

GOURMEE ou MORGUEE en désarçonnent plus d'un. SAPONACEE, TUBARD RUOLZ et OFFREUR les achèvent. Xavier, 100e, gagne un cadeau! Ca ira mieux à partir de mardi nous n'avons plus qu'une partie par jour.

## MARDI 16 JUILLET.

A 10H 4e MANCHE DES PAIRES (Et dernière pour nous!)

La plus facile des quatre.

Malgré ça, aucune des paires sonégiennes: Donatienne et Benoît Eveline et Johanny, Xavier et Pierre, Paulette et Michel, et Charles et Françoise, ne se place dans les vingt premières qui peuvent continuer la compétition.

Cet après-midi, l'élite entre en lice pour le vrai championnat. 50 Belges, 1 Ivoirien, 79 Français, 1 Italien, 4 Libanais, 3 Luxembourgeois, 1 Marocain, 25 Québécois, 7 Roumains, 10 Sénégalais, 33 Suisses, 5 Tunisiens, et 3 Zairois.

Ils sont divisés en quatre catégories: les SENIORS, les JUNIORS les CADETS et les VERMEILS. (Tous désignés par leur fédération nationale)

A l'issue des deux premières manches, Christian PIERRE est 2e à deux points du premier.

## MERCREDI 17 JUILLET.

/ A 10H, 3e PARTIE DE L'OPEN.

Tirage relativement facile, mais un benjamin scrabble fumant qui transforme LISSA en ABO LISSA IENT. Un duo de 108 points! (sous-top à seulement 62, ça fait mal!)

Dans le championnat individuel, notre Christian national est toujours 2e à 4 points du premier.

Le soir, des cars nous conduisent à l'embarcadère du lac où nous attendent des bateaux. Un excellent diner nous y est servi et nous faisons une merveilleuse et rafraichissante promenade autour du lac du Bourget, admirant, abbaye, chateau et oiseaux de toutes sortes.

## JEUDI 18 JUILLET.

A 14H 4e PARTIE DE L'OPEN

Elle fait assez bien de dégâts avec ZAKAT, NASILLAI en quadruple, MELOMANE, ESTOQUES et DECHAUMES.

Après 5 tours, Christian PIERRE est enfin premier des SENIORS, avec 6 points d'avance, on croise les doigts!

(

(



L'organisation de ces 25emes championnats du monde était assez bonne.

Quelques pannes de micro (entre les salles) ou d' électricité, et une alerte au feu(?) y ont mis un peu de fantaisie.

Les petits "LAPINS" de six ou sept ans étaient fort mignons mais ne faisaient pas très "pro"!

#### VENDREDI 19 JUILLET.

5e et dernière PARTIE DE L'OPEN.

Une partie pas trop difficile, sauf BAREFOOT ( mais il y avait ABORTIF et BEAUFORT en anagramme, et ROMANISE (sous-top très nombreux).

Ouf! C'est fini,évidement, chacun se dit qu'il aurait pu faire mieux. Mais avec des si...

A midi, toute l'équipe (ou presque)se retrouve dans une petite et sympathique guinguette des environs, devant un joyeux diner bien arrosé...

Le soir, proclamation des résultats à l'Auditorium du Centre des Congrès.Christian PIERRE est champion du monde pour la quatrieme fois,et Simon LAMBERT, champion des juniors, bravo!!

Puis on nous passe un film publicitaire sur Saint-Hyacinthe où se tiendront les prochains championnats. Il ne nous donne pas vraiment envie d'y aller (sauf pour jouer au scrabble!)

Suit une déclaration un peu méprisante du Président Français sur le tournoi OPEN, (du, selon lui, à la mansuétude de la Fédération Française) Il oublie un peu vite que les 612x220 FF ont du bien l'aider à organiser le championnat de l'"élite". Mais ne soyons pas mesquins et disons un grand merci à tous ceux qui se sont décarcassés pour que nous passions une si agréable semaine!

Si durant les temps libres, /  
certains ont visité des AIXpositions  
où fait de belles AIXcursions  
d'autres semblent avoir préféré l'AIXpression  
l'AIXemple venant d'en haut!  
Si ce n'est pas AIXact,  
si j'AIXagère  
AIXcusez-moi!

10

( )

( )

# ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

## CLUB AFFILIÉ A LA F.B.S. sous le n° 046

L'an mil neuf cent septante neuf, le 21 octobre, a été fondée l'Association Sonégienne de Scrabble.

### Titre - Dénomination - Objet - Siège

Art. 1 - Le club est constitué sous la dénomination : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE.

Art. 2 - Le comité du club a pour but :

- d'organiser des réunions de scrabble ouvertes à tous
- d'organiser des rencontres avec d'autres clubs, etc...
- de gérer les finances du club.

Art. 3 - Le siège du club est établi à 7090 Braine-le-Comte, Point du Jour n° 10, domicile du responsable du club auprès de la Fédération Belge de Scrabble.

### Membres

Art. 1 - Le club est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle et un droit de table hebdomadaire. Le montant de ces cotisations sera déterminé chaque année à l'assemblée générale - vote de cette cotisation à la majorité des 50 %.

Art. 2 - Des sanctions peuvent être prises contre certains membres :

- non en règle de cotisation
- éléments perturbateurs dans le club (discipline, politique, religion, racisme, etc...)

Les sanctions peuvent être à la limite de l'exclusion du club.

Les sanctions seront proposées par le comité directeur à l'assemblée générale qui votera (majorité de plus de 50 % requise).

Toute exclusion n'entraîne pas le remboursement de la cotisation annuelle.

## Comité directeur

Art. 1 - Le comité directeur est composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et cinq membres soit un total de neuf personnes.

Art. 2 - Le comité qui a été renouvelé le 18 juin 1996 se compose comme suit :

- président COPPENS Benoît
- vice-président DEMAURY Pierre
- secrétaire LAUNOIS Thérèse
- trésorière HELLEMANS Michèle
- membres LERICHE Xavier  
LEGER Éveline  
LEGRAND Marcelle  
SIMON Johanny  
SOTTIAUX Marc

Le mandat des postes de président et trésorier est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années paires.

Le mandat des postes de vice-président et secrétaire est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années impaires.

Les membres sont élus pour une durée de 1 an.

Le renouvellement du comité (ainsi que celui d'un membre démissionnaire) se fera par candidature et vote en assemblée générale (2/3 des voix avec une assemblée d'au moins 75 % des membres effectifs du club).

Art. 3 - La fréquence des réunions du comité directeur est d'au moins une fois par an.

Art. 4 - L'assemblée générale statutaire a lieu en juin.

## Comptes et budgets

Art. 1 - L'année de scrabble se termine le 30 juin.

Art. 2 - La cotisation couvre la période du 1er septembre au 31 août.

Art. 3 - Les comptes de l'année seront approuvés lors de l'assemblée générale de juin.